



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.31.2.11

28 octobre 2025

Français

Original : Anglais

15<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026  
Point 31.2.11 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE  
POUR  
LA GUITARE DE MER COMMUNE (*Rhinobatos rhinobatos*) ET  
LE POISSON-COIN À GROS NEZ (*Rhynchobatus australiae*)\***

Résumé :

Le Groupe de spécialistes des requins de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a soumis le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l'Action concertée pour la Guitare de mer commune (*Rhinobatos rhinobatos*) et le Poisson-coin à gros nez (*Rhynchobatus australiae*), UNEP/CMS/Action concertée 13.9.

\* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE  
POUR LA GUITARE DE MER COMMUNE (*Rhinobatos rhinobatos*) ET LE  
POISSON-COIN À GROS NEZ (*Rhynchobatus australiae*)**

UNEP/CMS/ACTION CONCERTÉE 13.9

**ACTION CONCERTÉE**

Titre : Action concertée pour la Guitare de mer commune (*Rhinobatos rhinobatos*) et le Poisson-coin à gros nez (*Rhynchobatus australiae*)

ID document : UNEP/CMS/Action concertée 13.9

Adopté par la Conférence des Parties lors de sa 13<sup>e</sup> session (Gandhinagar, Inde, février 2020).

**ORGANISME DE RAPPORT**

Groupe de spécialistes des requins de l'UICN SSC

Le Groupe de spécialistes des requins de la Commission de sauvegarde des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature (CSE de l'UICN) constitue depuis longtemps une source fiable d'informations et de conseils scientifiques sur les requins et leurs apparentés (classe des Chondrichthyens : requins, raies et chimères) et exerce un rôle de premier plan dans la conservation des espèces et des populations menacées de poissons chondrichthyens. Il compte 237 membres issus de 82 pays, répartis en neuf sous-groupes correspondant aux grandes régions océaniques. Sa mission est d'assurer la conservation, la gestion et, au besoin, le rétablissement des requins, des raies et des chimères à l'échelle mondiale, en mobilisant l'expertise technique et scientifique internationale afin de fournir les connaissances nécessaires à l'action.

L'UICN et le Secrétariat de la CMS ont signé un Mémoire de coopération en 2003 qui mentionne un certain nombre d'activités conjointes, notamment pour :

- fournir des avis scientifiques et techniques sur l'état et les besoins de conservation de certaines espèces migratrices ;
- fournir une assistance technique en vue d'élaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour les espèces migratrices qui font, ou devraient faire, l'objet d'Accords ou de Mémoires d'entente entre ou parmi les États de l'aire de répartition ;
- élaborer des lignes directrices en vue d'aider à la mise en œuvre de la CMS et des Accords ou MdE conclus sous ses auspices ; et
- aider ou soutenir le renforcement des capacités, la recherche, la formation et la sensibilisation du public.

**ESPÈCE/POPULATION CIBLE**

1. Classe : Chondrichthyens  
Ordre : Rhinopristiformes  
Famille : Rhinobatidae  
Espèce : *Rhinobatos rhinobatos* - Guitare de mer commune

2. Classe : Chondrichthyens  
Ordre : Rhinopristiformes  
Famille : Rhinidae  
Espèce : *Rhynchobatus australiae* - Poisson-coin à gros nez

L'identification des espèces pouvant être difficile, et les menaces et situations étant similaires au sein des familles Rhinobatidae (poissons-guitares), Rhinidae (poissons-coins), et Glaucostegidae (poissons-guitares géants), toutes ces espèces ont été incluses dans cette Action concertée de la CMS.

Le terme « raie Rhino » est utilisé pour désigner collectivement les cinq familles appartenant à l'ordre des Rhinopristiformes : Pristidae, Rhinobatidae, Rhinidae, Glaucostegidae et Trygonorrhinidae. Aux fins du présent document, nous utiliserons l'expression « raie Rhino » pour désigner de façon spécifique les trois familles de Rhinobatidae, de Rhinidae et de Glaucostegidae.

## **PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS**

Depuis son adoption en 2020, la mise en œuvre de l'Action concertée 13.9 a favorisé une coordination mondiale exemplaire, renforcé la sensibilisation et stimulé la collecte de données en faveur des raies Rhino.

### **Réseautage et communication**

Le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN a établi et maintenu un réseau mondial de plus de 100 chercheurs travaillant sur les raies Rhino. Des communications régulières, notamment via *Shark News* et les canaux des partenaires, ont renforcé la collaboration, facilité le partage des opportunités de financement et soutenu la diffusion des recherches émergentes.

### **Mobilisation de la recherche**

L'événement « Global Wedgefish and Guitarfish Symposium » de 2021 a réuni 280 participants provenant de 37 pays. Des publications scientifiques ultérieures, dont un numéro spécial de *Endangered Species Research* (2024), ont offert la première synthèse complète sur la biologie des raies Rhino, leur répartition et leurs interactions avec les pêcheries.

### **Identification et renforcement des capacités**

Des guides d'identification régionaux et des affiches, produits en anglais, en français et en portugais, ont été distribués aux agents des pêches et aux observateurs en Afrique de l'Ouest. En 2024, des supports supplémentaires d'identification des requins et des raies à l'échelle mondiale ont été élaborés afin de couvrir toutes les espèces inscrites à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ([www.citesharks.org](http://www.citesharks.org)). Ces outils sont désormais utilisés dans le monde entier dans le cadre de formations destinées aux services des douanes, aux agents chargés de l'application de la loi et à la surveillance des activités de pêche.

### **Sensibilisation et vulgarisation**

Des campagnes de sensibilisation ont été menées sur diverses plateformes, notamment à travers la série de podcasts « Beyond Jaws » et des événements coordonnés sur les réseaux sociaux, tels que la Journée de sensibilisation aux requins 2023. Ces efforts ont, dans leur

ensemble, renforcé la connaissance des enjeux liés à la conservation des raies Rhino auprès du grand public et des parties prenantes.

### **Politique et planification**

Toutes les espèces de poissons-coins et de poissons-guitares géants (37 espèces) ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES en 2022, afin d'améliorer la réglementation et la traçabilité du commerce international. La conservation des raies Rhino a également été intégrée au Programme de travail du MdE requins de la CMS (2023–2025), reliant ainsi directement cette Action concertée aux activités en cours sous l'égide de la CMS.

### **Planification de la conservation**

L'activité centrale restante, à savoir l'élaboration de plans de conservation régionaux, n'a pas pu être menée à bien pendant la période de l'Action concertée en raison de contraintes financières. Cependant, la planification est désormais en cours dans le cadre du MdE sur les requins de la CMS, soutenue par le gouvernement australien et coordonnée par le Secrétariat de la CMS en collaboration avec le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN. Le premier atelier régional pour la région Indo-Ouest Pacifique est prévu en 2026.

### **MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)**

Aucun changement majeur n'a été apporté aux objectifs depuis la COP14. Cependant, en raison de retards et de chevauchements avec les cadres existants, les activités liées à la planification de la conservation et au renforcement des capacités ont été transférées dans le Programme de travail du MdE requins de la CMS. Les autres volets de l'Action concertée (réseautage, recherche et identification) ont été intégrés aux initiatives en cours du Groupe de spécialistes des requins et de ses partenaires.

L'Action concertée a montré l'importance de la constitution précoce de coalitions et de la définition de rôles de coordination clairs entre les différents instruments (par exemple, la CMS, le MdE requins et la CITES). Les résultats tangibles partagés, tels que les symposiums, les guides d'identification et les publications conjointes, se sont révélés essentiels pour maintenir l'engagement. L'implication dès le départ d'experts régionaux a assuré la pertinence et l'appropriation des actions, tandis que le recours aux communications virtuelles pendant les restrictions de déplacement a permis de renforcer et d'élargir la participation. Les futures initiatives à grande échelle devraient se concentrer sur un nombre restreint de priorités réalisables, intégrer les activités dans les processus politiques existants et mettre en place des mécanismes simples de partage des connaissances et de continuité.

### **RÉFÉRENCES (le cas échéant)**

#### **ACTION**

Étant donné que l'activité clé restante, à savoir la planification de la conservation régionale, est désormais en cours et sera achevée au cours de l'année à venir dans le cadre du Programme de travail du MdE requins, l'auteur de la proposition recommande la **clôture de l'Action concertée 13.9**.

Toutes les composantes actives ont été intégrées à d'autres mécanismes en cours, et la poursuite de l'Action concertée en tant qu'initiative autonome n'est plus nécessaire.

La Conférence des Parties est invitée à prendre note des progrès réalisés dans le cadre de l'Action concertée 13.9 et à constater que les composantes en cours ont été intégrées au Programme de travail actuel du MdE requins.